

# Séjour à l'hôpital prolongé jusqu'à ce que les services ou le soutien à domicile soient disponibles



Les Canadiens souhaitent de plus en plus recevoir des services de santé à domicile ou dans la collectivité, plutôt que dans les milieux de soins classiques comme les hôpitaux et les centres de soins infirmiers. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux travaillent ensemble à améliorer l'accès aux services à domicile. Ils ont ainsi défini une série d'indicateurs, dont l'indicateur **Séjour à l'hôpital prolongé jusqu'à ce que les services ou le soutien à domicile soient disponibles**, pour mieux cibler les améliorations à apporter au cours des 10 prochaines années.

## Définition de l'indicateur



Cet indicateur mesure le nombre de jours que les patients passent à l'hôpital alors qu'ils n'ont plus besoin du niveau de soins offerts dans ce milieu, à attendre que les services ou le soutien à domicile soient offerts. Les services à domicile comprennent habituellement des services professionnels comme les soins infirmiers ou les services de réadaptation, tandis que le soutien à domicile peut inclure le soutien aux activités de soins personnels, les services d'entretien ménager, l'adaptation du domicile ou d'autres services qui permettent le retour à la maison. Le séjour à l'hôpital peut aussi être prolongé si une personne attend que des membres de la famille ou d'autres aidants naturels se libèrent.

## Utilité de l'indicateur Séjour à l'hôpital prolongé jusqu'à ce que les services ou le soutien à domicile soient disponibles

Les données de l'indicateur peuvent servir à

- déterminer si les Canadiens ont accès, en temps opportun, à des services à domicile lorsqu'ils n'ont plus besoin de soins hospitaliers;
- montrer dans quelles situations l'ajout de services à domicile ou de soutien pourrait accélérer la sortie du patient et réduire la nécessité de prolonger des séjours hospitaliers plus coûteux;
- sensibiliser à l'importance de planifier la sortie des patients hospitalisés le plus tôt possible pendant le séjour à l'hôpital pour faire en sorte que les services à domicile soient prêts à temps.

Séjour à l'hôpital prolongé jusqu'à ce que les services ou le soutien à domicile soient disponibles

## Limites des données et mises en garde

- La prolongation des séjours à l'hôpital n'est pas classée et consignée de la même façon d'une province ou d'un territoire à l'autre.
  - Les résultats du Québec ont été exclus, car la province ne dispose pas de données équivalentes.
  - La Nouvelle-Écosse décrit souvent les patients comme « en attente d'un centre de soins infirmiers », ce qui peut entraîner une variation dans les données et une sous-déclaration.
  - Dans les territoires, le nombre d'hospitalisations est faible dans l'ensemble et peu de séjours prolongés sont déclarés.
- L'indicateur ne tient pas compte du fait qu'un patient ait reçu des services à domicile ou non après sa sortie de l'hôpital. Il mesure seulement le nombre de patients ayant obtenu leur congé de l'hôpital pour recevoir des services à domicile formels.
- Les séjours à l'hôpital pour des problèmes de santé mentale ne sont pas inclus.



### En bref

**Plus de 90 %** des patients d'hôpitaux ont accès rapidement à des services à domicile, mais

**1 sur 12** voit son séjour prolongé jusqu'à ce que les services ou le soutien à domicile soient disponibles = **3 grands hôpitaux** (400 lits) par jour



(Source : ICIS, 2017)

**La moitié des patients** dont le séjour à l'hôpital est prolongé jusqu'à ce que les services ou le soutien à domicile soient disponibles

attendent

**7 jours** ou moins

mais **1 sur 10** attend au moins

**39 jours** de plus



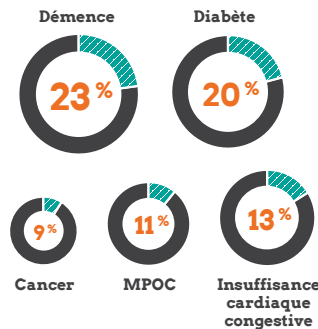
(Source : ICIS, 2017)

Patients les plus susceptibles de voir leur séjour à l'hôpital prolongé jusqu'à ce que les services ou le soutien à domicile soient disponibles

**La moitié** sont des aînés de **82 ans** et plus



**3 sur 5** sont des femmes



(Source : ICIS, 2017)

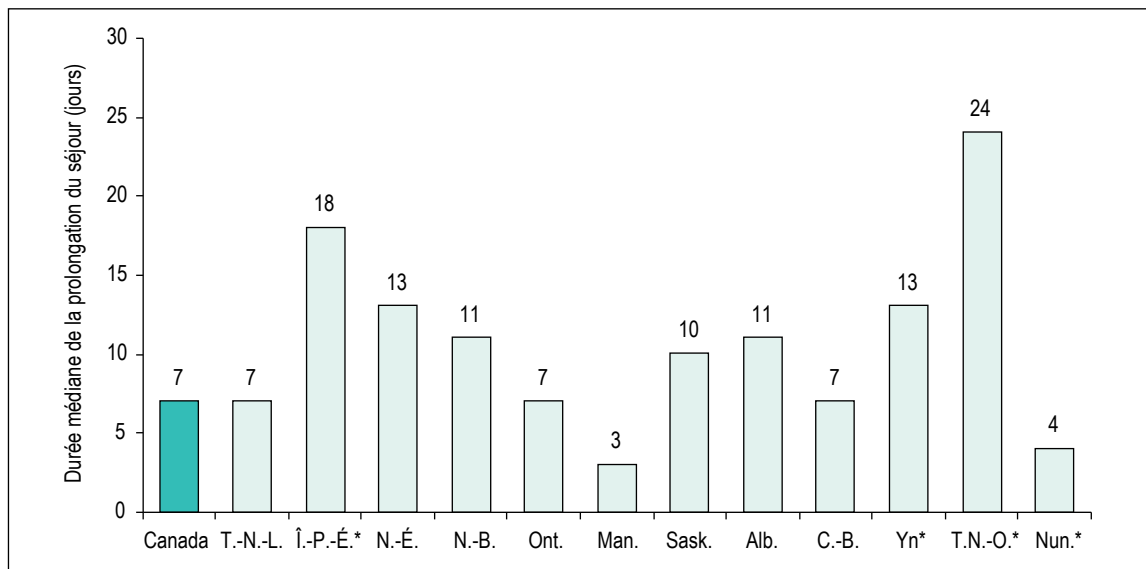
Séjour à l'hôpital prolongé jusqu'à ce que les services ou le soutien à domicile soient disponibles

## Résultats provinciaux et territoriaux

La durée des séjours prolongés varie considérablement d'une province et d'un territoire à l'autre. De nombreux facteurs contribuent à cette variation, notamment la disponibilité des services ou du soutien à domicile, les différences relatives à la santé de la population, le soutien des parents ou amis, l'aménagement du milieu de vie des patients à mobilité restreinte, les variations dans la pratique clinique et la volonté de transférer les patients, ainsi que la qualité des données en raison des différentes méthodes de consignation des séjours prolongés des patients.

Les résultats de cet indicateur sont déclarés en nombre de jours médian, la moitié de ceux-ci étant supérieurs à la médiane, et l'autre moitié, inférieurs. Cette valeur représente la durée typique des prolongations de séjours jusqu'à ce que les services à domicile puissent être offerts.

**Figure** Durée médiane de la prolongation du séjour des patients transférés vers les services à domicile, selon l'autorité compétente, 2017-2018



### Remarques

\* Comme le nombre de séjours prolongés à l'hôpital est faible dans les territoires et dans les provinces moins peuplées, les résultats sont instables. Par conséquent, toute comparaison avec les provinces plus peuplées doit être effectuée avec prudence.

La plupart des patients transférés vers les services à domicile (92 %) n'ont pas à prolonger leur séjour à l'hôpital et ne sont pas compris dans cet indicateur.

### Source

Base de données sur les congés des patients, 2017-2018, Institut canadien d'information sur la santé.



Examinez les résultats de cet indicateur dans l'outil Web [Votre système de santé : En bref.](#)

Le document [Défis communs liés aux priorités partagées : mesure de l'accès aux services à domicile et aux soins communautaires ainsi qu'aux services de santé mentale et de toxicomanie au Canada](#) renferme de plus amples renseignements sur cet indicateur.



Séjour à l'hôpital prolongé jusqu'à ce que les services ou le soutien à domicile soient disponibles

## Annexe : Texte de remplacement pour les images

### En bref, image 1

Plus de 90 % des patients d'hôpitaux ont accès rapidement à des services à domicile. Toutefois, 1 patient sur 12 voit son séjour prolongé jusqu'à ce que les services ou le soutien à domicile soient disponibles. C'est l'équivalent de 3 grands hôpitaux bondés.

### En bref, image 2

La moitié des patients dont le séjour à l'hôpital est prolongé jusqu'à ce que les services ou le soutien à domicile soient disponibles ont attendu 7 jours ou moins. Toutefois, 1 patient sur 10 attend au moins 39 jours de plus.

### En bref, image 3

La moitié des patients dont le séjour à l'hôpital est prolongé jusqu'à ce que les services ou le soutien à domicile soient disponibles ont 82 ans ou plus, et 3 de ces patients sur 5 sont des femmes. 23 % des patients attendant que les services ou le soutien à domicile soient disponibles sont atteints de démence, 20 % de diabète, 13 % d'insuffisance cardiaque congestive, 11 % d'une maladie pulmonaire obstructive chronique et 9 % du cancer.

**Figure** Durée médiane de la prolongation du séjour des patients transférés vers les services à domicile, selon l'autorité compétente, 2017-2018

Autorité compétente	Durée médiane de la prolongation du séjour (jours)
Canada	7
T.-N.-L.	7
Î.-P.-É.	18
N.-É.	13
N.-B.	11
Ont.	7
Man.	3
Sask.	10
Alb.	11
C.-B.	7
Yn*	13
T.N.-O.*	24
Nun.*	4

#### Remarques

\* Comme le nombre de séjours prolongés à l'hôpital est faible dans les territoires et dans les provinces moins peuplées, les résultats sont instables. Par conséquent, toute comparaison avec les provinces plus peuplées doit être effectuée avec prudence.

La plupart des patients transférés vers les services à domicile (92 %) n'ont pas à prolonger leur séjour à l'hôpital et ne sont pas compris dans cet indicateur.

#### Source

Base de données sur les congés des patients, 2017-2018, Institut canadien d'information sur la santé.